



Pétition des enseignants premier degré de SEGPA et EREA à l'adresse du ministre Luc Ferry

## SEGPA / EREA Et maintenant, 18 heures

Monsieur le ministre,

Depuis septembre 2002, les enseignants premier degré de SEGPA et EREA ont vu leur obligation horaire passer à 21 heures.

Cette mesure, acquise après deux années de forte mobilisation, a été actée comme une première étape vers un alignement du service de ces personnels sur celui des autres enseignants de ces structures, PLC et PLP : 18 heures.

Cette revendication d'un service d'enseignement pour tous à 18 heures, d'autant plus légitime qu'elle concerne les personnels qui ont en charge les élèves les plus fragiles du collège, s'inscrit dans une exigence d'égalité, égalité entre les enseignants de collège, égalité entre tous les enseignants de SEGPA et EREA.

Nous voulons la voir aboutir rapidement.

Nous attirons aussi votre attention sur les enseignants éducateurs des EREA qui n'ont toujours pas, à ce jour, bénéficié d'abaissement horaire.

Nous vous demandons donc l'ouverture de négociations sans plus attendre sur ces questions.

Nom - Prénom	École ou établissement	Signature

A retourner au Sgen-CFDT de votre département